

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE**

Date d'affichage :
18 06 2020

L'an deux mille vingt, le 16 juin 2020 à 18h00, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, sous la présidence de Monsieur Patrick PETITJEAN, Président.

Date de convocation :
01/06/2020

Nombre de délégués :
En Exercice : 12
Présents : 10
Votants : 10
Absents :
Excusés : 2

PRESENTS : PETITJEAN P;; BERNARDIN D ; DAVID F; DECOTE Y;
FASSET G (CD39); LAGALICE C; MEUGIN O ; OGIER H; PICHON JC;
VALENTIN L.

EXCUSES : BAUD J-B HUDRY JL;

SECRETAIRE DE SEANCE : Henri Ogier

20-17

Délibération : Affectation du résultat 2019

Conformément au Compte administratif 2019 validé en comité syndical du 17 février 2020 par la délibération n°20.05,

Monsieur le Président expose au Comité syndical :

- que le résultat antérieur reporté de fonctionnement est de + 163 091.98 €,
- que le résultat de fonctionnement de l'exercice est de + 97 690.70 €.

L'exercice 2019 a donc généré un excédent de fonctionnement de **260 782.68 €**.

- que le déficit d'investissement antérieur reporté est de - 91 059.02 €,
- que le résultat d'investissement de l'exercice est de + 725 722.05 €.

L'exercice 2019 a donc généré un excédent d'investissement de **634 663.03 €**.

Vu les résultats de l'exercice 2019 tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement,
Vu les reports des exercices précédents,

Après en avoir délibéré, il est proposé au comité syndical d'affecter le résultat 2019 comme suit :

AFFECTATION en section de fonctionnement au compte IR 002 de **260 782.68 €**
REPORT en section d'investissement au compte d'IR 001 de **634 663.03 €**



Pour extrait conforme,
Le Président du syndicat mixte Doubs Loue,

Patrick PETITJEAN